



Mutuelle communale

Avec l'association Actiom, la ville propose une solution de mutuelle de santé, réservée à tous les habitants (étudiants, sans emploi, retraité, profession libérale...).



Ma Commune Ma Santé

Cette mutuelle offre de nombreux avantages :

- des tarifs négociés pour tous,
- un contrat avec plusieurs formules (y compris les contrats labellisés ACS),
- aucun questionnaire de santé demandé,
- prise en charge immédiate, sans délai de carence,
- carte de tiers-payant,
- remboursement rapide,
- conseils pour vous accompagner.

Depuis le 1er décembre 2020, les assuré(e)s ont la possibilité de résilier leur mutuelle dès lors que leur contrat a été souscrit depuis au moins une année. Des permanences auront lieu de 9h à 17h30, au centre médico-social (CMS), pour réaliser un bilan personnalisé d'environ 30 minutes :

- le jeudi 28 octobre 2021,
- le lundi 15 novembre 2021,
- le lundi 13 décembre 2021,
- le lundi 10 janvier 2022,
- le lundi 7 mars 2022,
- le mardi 3 mai 2022,
- le vendredi 24 juin 2022.

Centre médico-social (CMS)

46 boulevard Charles de Gaulle
95110
Sannois
Tél. 01 39 81 23 99

Accueil du public

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h

Le samedi : 8h30-12h sauf pendant les vacances scolaires.

Infos pratiques

Renseignements et prise de rendez-vous au CMS

Liens utiles

[Ma commune Ma Santé](#)